



Association des
médecins gériatres
du Québec

Montréal, le 21 mars 2018

L'Association des médecins gériatres du Québec croit que quelques précisions et nuances s'imposent à la suite de la publication aujourd'hui, dans le Journal de Montréal et le Journal de Québec, d'un article du journaliste Éric-Yvan Lemay.

Les gériatres que je représente sont les spécialistes de la personne âgée. Nous ne sommes que 83 au Québec pour traiter un nombre croissant d'aînés au sein de la population. Évidemment, ce ne sont pas toutes les personnes âgées de 85 ans et plus qui doivent être suivies et prises en charge par notre spécialité. En revanche, celles qui doivent l'être éprouvent souvent de multiples pathologies et, dans certains cas, une consultation peut s'avérer très complexe et très longue. Les personnes âgées qui nous sont référées présentent des situations où la polypathologie, la polypharmacie, mêlés à des problèmes psychosociaux, forment des casse-têtes qui dépassent les autres intervenants du réseau. La majoration dont il est question dans l'article a été mise en place pour reconnaître cette complexité dans la pratique des médecins gériatres. Évidemment, dans le contexte actuel et en raison de l'angle utilisé, de l'utilisation malheureuse des termes «prime» ou «supplément», le recours à cette majoration peut susciter des interrogations dans la population.

Depuis l'existence de notre association, nous avons toujours priorisé le travail clinique et croyons qu'il est nécessaire de moduler la rémunération afin de tenir compte de la complexité des cas et de la lourdeur du travail exécuté. L'enjeu consiste à bien circonscrire le contexte dans lequel une telle majoration doit être versée, doit nécessairement traduire cette complexité, décrire adéquatement le contexte pour évacuer tout possible recours à l'arbitraire. Cet exercice est en cours au sein de notre association et, oui, il y aura des ajustements qui seront apportés de concert avec la RAMQ.

Le parallèle effectué avec certaines primes qui ont récemment défrayé les manchettes induit un biais que nous jugeons déplorable. Nous travaillons constamment avec les plus démunis de notre société et nous sommes bien au fait des difficultés qu'éprouve notre système de santé et des perceptions négatives qui provoquent la grogne actuelle. Nous sommes déjà peu nombreux dans notre spécialité pour répondre aux besoins croissants de la population et ce n'est certainement pas ces amalgames qui permettront de combler les postes dans une spécialité où le recrutement s'avère déjà difficile.

Serge Brazeau
Président de l'AMGQ
SB/lp